Service Public
Fédéral
FINANCES

DOCUMENTATION
PATRIMONIALE

CARACTÉRISTIQUES DES PARCELLES CADASTRALES – ETAT DU BÂTIMENT

SPÉCIFICATIONS DE PRODUIT

1. APERÇU GÉNÉRAL

1.1 INFORMATIONS CONCERNANT LA RÉDACTION DES SPÉCIFICATIONS DU PRODUIT

Titre des spécifications du produit : Caractéristiques des parcelles cadastrales – Etat du bâtiment
Date de référence : 01/01/2025
Contacts : Service Public Fédéral Finances
Boulevard du Roi Albert II, 33
1030 Bruxelles
Email : datadelivery@minfin.fed.be
Site web : https://finances.belgium.be/fr
Langues des spécifications du produit : Néerlandais, Français
Format de distribution : PDF
Standard de rédaction : les spécifications du produit sont écrites selon le standard ISO 19131.

1.2 TERMINOLOGIE ET DÉFINITIONS

Dans le cadre de la présente spécification, les définitions suivantes sont d'applications.

Remarque : les définitions présentes dans le document n'ont aucune valeur légale ou officielle. Elles ne sont proposées qu'à titre purement indicatif afin d'aider à la compréhension du concept défini.

Objet et type d'objets
Un objet est une abstraction d'un phénomène du monde réel représentée dans le jeu de données. **Un type d'objets** est un ensemble **d'objets** caractérisés par des **attributs** identiques.

Jeu de données
Un jeu de données correspond à un ensemble identifiable de données, correspondant à autant **d'objets** d'un ou de plusieurs **types**, conforme à des spécifications clairement établies.

Catalogue d'objets
Un **catalogue d'objets** correspond à l'ensemble que forment la définition des **types d'objets** compris dans un jeu de données et à la définition de leurs **attributs** respectifs.

Type d'objets abstrait
Un **type d'objets** est dit abstrait dès lors qu'il n'est pas en tant que tel présent dans le jeu de données, mais qu'il est référencé dans le catalogue et qu'il a été construit de manière à reprendre l'ensemble des propriétés communes aux types d'objets constituant le jeu de données.

Attribut
Un attribut correspond à une propriété d'un **objet** ou d'un **type d'objets**. Dans le catalogue d'**objets**, l'**attribut** d'un **type d'objets** se détermine par son nom, sa définition et éventuellement, les valeurs que peuvent prendre cet **attribut** (i.e. le domaine) et leurs unités. Dans un jeu de données, l'**attribut** d'un **objet** est déterminé par son nom et sa valeur.

Bien immeuble
Un **bien immeuble** correspond à un bien qui ne peut être déplacé. Aux termes du code civil, les fonds de terre et les bâtiments sont **immeubles par nature**, alors que certains objets, placés sur un **bien immeuble** par la personne jouissant de ce bien afin de l'exploiter, sont **immeubles par destination**.

Contribuable
Par **contribuable**, est entendu tout titulaire d'un droit réel sur un bien immobilier qui lui en confère la jouissance et le rend a priori redevable du précompte immobilier. Il s'agit d'un des droits réels suivants : la pleine propriété, l'usufruit, la superficie, l'emphytéose, et le droit d'usage ou d'habitation. Par **contribuable**, est également entendu tout possesseur sans titre d'un bien immobilier. Le **contribuable** peut être une personne morale ou une personne physique. Plusieurs **contribuables** peuvent jouir, dans l'indivision, d'un même bien immobilier.

Précompte immobilier
Le précompte immobilier correspond à un impôt annuel qui échoit aux propriétaires d'un bien immobilier situé en Belgique. Son calcul est basé sur le revenu cadastral du bien immobilier.

Revenu cadastral
Le revenu cadastral d'un bien immobilier correspond à sa valeur locative normale annuelle nette au 1er janvier 1975. Il a été établi sur base de ses caractéristiques ayant un impact sur les loyers qui peuvent en être perçus.

Parcelle patrimoniale
La **parcelle** correspond à l'unité de base et du calcul de l'impôt foncier caractérisée par l'ensemble de personnes morales ou physiques qui disposent de droits réels dessus, par sa nature unique, et par sa continuité physique. Une **parcelle** patrimoniale ne peut appartenir qu'à une seule commune.

Destination morphologique
La **destination morphologique** de la parcelle correspond à la destination du bien immobilier déterminée sur base de ses caractéristiques en termes de construction et d'aménagement. Elle correspond donc à l'usage prévu pour le bien immobilier au moment de la conception de sa configuration actuelle. Elle ne correspond donc pas à l'usage qui en est réellement fait, ou à la destination légale de la zone où il est situé.

Modification notable
Par modification notable, on entend toute transformation physique d'un bien immeuble susceptible d'augmenter son revenu cadastral de 50€ ou de 15% de sa valeur originale.

1.3 ABRÉVIATIONS UTILISÉES

SPF : Service Public Fédéral
AGDP : Administration générale de la documentation patrimoniale du SPF Finances
IANA : Internet Assigned Numbers Authority
CIR : Code d'impôt sur les revenus
BCE : Banque Carrefour des Entreprises
DG : Direction Générale
INS : ex-Institut National de Statistique, dissous et remplacé par la DG Statistiques du SPF Economie

1.4 DESCRIPTION INFORMELLE DU PRODUIT

Caractéristiques des parcelles cadastrales - Etat du bâtiment correspond au jeu de données décrivant l'état physique des parcelles bâties, tel que le SPF Finances l'a consigné à à des fins fiscales. Ce jeu de données est composé de sept classes. La première classe reprend, à l'échelle nationale, pour chaque nature de parcelle bâtie, le nombre de parcellles total, et le nombre de parcelles répondant à divers critères qualitatifs (comme le nombre de parcelles équipées de chauffage central, ou le nombre de parcelles bâties avant 1900) . La deuxième classe reprend ces informations à l'échelle des trois régions. Les classes suivantes font de même à l'échelle des provinces, des arrondissements, des communes, des divisions cadastrales et des secteurs statistiques. Le jeu de données est librement téléchargeable, sous forme de CSV zippés.

Caractéristiques des parcelles cadastrales - Etat du bâtiment est constitué à partir du contenu de la base de données cadastrales de référence. Dans celle-ci, sont consignés, pour chaque parcelle, diverses caractéristiques utilisées pour déterminer son revenu cadastral. Ces variables sont déterminées, après enquête, par les agents du SPF Finances au moment de la création la parcelle, après une modification physique de celle-ci ou après un éventuel contrôle opéré par le SPF Finances, notamment suite à un changement de droit réel. Le jeu de données actuel agrège, pour chaque type d'exonération, le nombre de parcelles, leurs revenus cadastraux total et médian et les surfaces des parcelles aux différentes échelles prédécrites.

2. PÉRIMÈTRE DES SPÉCIFICATIONS

Ces spécifications de produit s'appliquent uniformément à l'entièreté du produit décrit, sans distinction d'échelle spatiale.

3. IDENTIFICATION DU PRODUIT

3.1 TITRE

Caractéristiques des parcelles cadastrales – Etat du bâtiment

3.2 VERSION

Identifiant de version : 24.0
Date de référence : 01/01/2025

3.3 DESCRIPTION

Caractéristiques des parcelles cadastrales - Etat du bâtiment correspond au jeu de données décrivant l'état physique des parcelles bâties, tel que le SPF Finances l'a consigné à à des fins fiscales. Ce jeu de données est composé de sept classes. La première classe reprend, à l'échelle nationale, pour chaque nature de parcelle bâtie, le nombre de parcellles total, et le nombre de parcelles répondant à divers critères qualitatifs (comme le nombre de parcelles équipées de chauffage central, ou le nombre de parcelles bâties avant 1900) . La deuxième classe reprend ces informations à l'échelle des trois régions. Les classes suivantes font de même à l'échelle des provinces, des arrondissements, des communes, des divisions cadastrales et des secteurs statistiques. Le jeu de données est librement téléchargeable, sous forme de CSV zippés.

3.4 THÈME(S)

Les données comprises dans cet ensemble appartiennent à la catégorie thématique suivante : Planification/Cadastre.

3.5 COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE

Les données comprises dans cet ensemble couvrent l'entièreté du territoire national belge.

3.6 COUVERTURE TEMPORELLE

Les données comprises dans cet ensemble reflètent la situation au 1er janvier 2025.

3.7 TYPE DE REPRÉSENTATION SPATIALE

Les données comprises dans cet ensemble sont des tables de texte, c'est-à-dire qu'aucun attribut des objets n'en spécifie la géométrie. Leurs géométries peuvent être retrouvées *via* leurs identifiants uniques respectifs.

4. CONTENU ET STRUCTURE DES DONNÉES

Le contenu du jeu de données décrit par le présent document est spécifié au moyen d'un catalogue d'objets.

4.1 CATALOGUE D'OBJETS

Le jeu de données contient sept types d'objets hiérarchiquement établis :

- NationalWideBuildingState ;
- RegionalWideBuildingState ;
- ProvincialWideBuildingState ;
- ArrondissementWideBuildingState ;
- MunicipalityWideBuildingState ;
- DivisionWideBuildingState ;
- StatisticalUnitWideBuildingState.

Ces sept types d'objets correspondent respectivement aux territoires suivants :

- Le territoire national ;
- Le territoire des trois régions (au sens de l'article 3 de la constitution) ;
- Le territoire des provinces, ainsi que celui de la région de Bruxelles-Capitale ;

- Le territoire des arrondissements administratifs ;
- Le territoire des communes ;
- Le territoire des divisions cadastrales ;
- Le territoire des secteurs statistiques.

4.1.1 Propriétés communes des types d'objets de Caractéristiques des parcelles cadastrales – Etat du bâtiment

Quatre-vingt-quatre propriétés sont communes à l'ensemble des types d'objets constituant le jeu de données Caractéristiques des parcelles cadastrales – Etat du bâtiment. Ces propriétés sont définies dans le présent catalogue comme des attributs du type d'objet générique « Type générique – Caractéristiques des parcelles cadastrales – Etat du bâtiment ».

Les sept types d'objets constituant le jeu de données sont dès lors définis comme des instances spécifiques de ce type générique, dont ils héritent l'ensemble des propriétés, alors que ce type générique est un type d'objets abstrait. Cette méthode évite de définir ces attributs à l'identique pour chaque jeu de données.

4.1.1.1 Type générique – Etat du bâtiment

Identifiant du type	BuildingStateGenericType
Nom du type	Type générique – Etat du bâtiment
Type générique	Néant
Définition du type	Type d'objets abstrait comprenant l'ensemble des attributs communs aux types d'objets constituant le jeu de données Caractéristiques des parcelles cadastrales – Etat du bâtiment.

4.1.1.1.1 Identifiant de l'objet

Identifiant de l'attribut	NISCode
Nom de l'attribut	Identifiant de l'objet
Définition de l'attribut	Identifiant unique de l'objet, maintenu par le SPF Economie (i.e. le code INS de l'unité administrative ou statistique) sauf dans le cas du type d'objets DivisionWideBuildingState, pour lequel l'AGDP définit l'identifiant.

4.1.1.1.2 Nom français de l'objet

Identifiant de l'attribut	NameFre
Nom de l'attribut	Nom français de l'objet
Définition de l'attribut	Nom officiel en français de l'objet. L'attribut provient de la constitution, dans le cas des objets appartenant aux types NationalWideBuildingState et RegionalWideBuildingState. L'attribut provient de l'Arrêté Royal du 24 juin 1988, dans le cas des objets appartenant aux types ProvincialWideBuildingState, ArrondissementWideBuildingState et MunicipalityWideBuildingState et à la condition que les objets existent lors de l'entrée en vigueur de l'Arrêté Royal. Dans les autres cas, l'attribut provient de diverses sources consolidées.

4.1.1.1.3 Nom néerlandais de l'objet

Identifiant de l'attribut	NameDut
Nom de l'attribut	Nom néerlandais de l'objet

Définition de l'attribut	Nom officiel en néerlandais de l'objet. L'attribut provient de la constitution, dans le cas des objets appartenant aux types NationalWideBuildingState et RegionalWideBuildingState. L'attribut provient de l'Arrêté Royal du 24 juin 1988, dans le cas des objets appartenant aux types ProvincialWideBuildingState, ArrondissementWideBuildingState et MunicipalityWideBuildingState et à la condition que les objets existent lors de l'entrée en vigueur de l'Arrêté Royal. Dans les autres cas, l'attribut provient de diverses sources consolidées.

4.1.1.1.4 Nom allemand de l'objet

Identifiant de l'attribut	NameGer
Nom de l'attribut	Nom allemand de l'objet
Définition de l'attribut	Nom officiel en allemand de l'objet. L'attribut provient de la constitution, dans le cas des objets appartenant aux types NationalWideBuildingState et RegionalWideBuildingState. L'attribut provient de l'Arrêté Royal du 24 juin 1988, dans le cas des objets appartenant aux types ProvincialWideBuildingState, ArrondissementWideBuildingState et MunicipalityWideBuildingState et à la condition que les objets existent lors de l'entrée en vigueur de l'Arrêté Royal et sis dans la région linguistique de langue allemande. Dans les autres cas, l'attribut provient de diverses sources consolidées.

4.1.1.1.5 Nature cadastrale

Identifiant de l'attribut	ParcelNature	
Nom de l'attribut	Nature cadastrale	
Définition de l'attribut	Occupation du sol tel que documenté par l'AGDP. Celle-ci est déterminée, pour chaque parcelle, par les agents du SPF Finances et correspond à sa destination morphologique.	
Valeurs de l'attribut		
Code	Nom français	Définition
200	Maison	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée au logement d'un seul ménage.
201	Baraquement	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à un hébergement temporaire ou de fortune.
202	Taudis	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée au logement mais dépourvue de tout confort et à la limite de l'insalubrité.
203	Remise	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée principalement à de l'entrepôt particulier.
204	Garage	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée au parcage de véhicules particuliers.
205	Abri	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la protection des intempéries.
206	Toilettes	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée aux besoins sanitaires de l'homme.

220	Entité privative#	Parcelle privative cadastrée avant le 19 mai 2015 et pouvant correspondre à l'une des natures suivantes : 532, 533, 534, 535, 536, 537, 543, 544, 545, 546, 547, 549, 550. La nature n'est plus attribuée depuis et les parcelles créées ou adaptées depuis lors reçoivent une des natures précitées.
221	Entités privatives	Parcelle privative cadastrée avant le 19 mai 2015 et pouvant correspondre à l'une des natures suivantes : 532, 533, 534, 535, 536, 537, 543, 544, 545, 546, 547, 549, 550. La nature n'est plus attribuée depuis et les parcelles créées ou adaptées depuis lors reçoivent une des natures précitées.
222	Building	Parcelle cadastrée avant le 1e novembre 2018 et correspondant à un immeuble de facto loti mais dépourvu d'acte de base. Ceci n'est plus cadastré de la sorte actuellement, chaque lot, ainsi que les parties communes, étant cadastrés séparément, et leurs natures respectives étant spécifiées séparément.
223	Maison#	Toute parcelle pourvue d'une construction comprenant au moins deux maisons superposées et sans communication interne.
240	Ferme	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'exploitation de terrains agricoles et au logement des exploitants.
241	Ecurie	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'hébergement d'équidés.
242	Pigeonnier	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'hébergement de pigeons.
243	Petit élevage	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'élevage à petite échelle de bétail, quel qu'il soit.
244	Grand élevage	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'élevage à grande échelle de bétail, quel qu'il soit.
245	Serre	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à favoriser la culture en augmentant la température en son sein.
246	Champignonnière	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à favoriser la culture de champignons.
247	Bâtiment rural	Toute parcelle pourvue d'une construction secondaire principalement dédiée à l'exploitation de terrains agricoles.
260	Imprimerie	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'impression de papier.
261	Garage atelier	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'entretien et à la réparation de véhicules et/ou à leur vente

262	Forge	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la déformation de métaux et à leur réutilisation.
263	Menuiserie	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'assemblage de bois en vue de la construction ou de l'assemblage de meubles, de châssis et d'autres biens.
264	Lavoir	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée au nettoyage, à l'entretien et au repassage de vêtements. Ces opérations ne peuvent être réalisées par le client lui-même. Dans ce cas, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti depuis le 19 mai 2015 ou si la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été lotie avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.
265	Atelier	Toute parcelle pourvue d'une construction ou à une installation destinée à un autre type d'artisanat, comme les ateliers de bijouteries, de tannerie, de reliure, etc.
280	Laiterie	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la collecte de lait, à son conditionnement, et à son éventuelle transformation en divers produits.
281	Boulangerie	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la préparation de pains et de pâtisseries à destination de commerces. Dans le cas où l'installation est destinée à la vente de particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.
282	Charcuterie	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la fabrique de produits charcutiers ou au traitement de graisses animales. Dans le cas où l'installation est destinée à la vente de charcuterie à des particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.
283	Abattoir	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'abattage ou à l'équarrissage de bêtes.

284	Fabrique d'aliments à bétail	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production et au conditionnement de nourriture à bétail.
285	Fabrique de café	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la torréfaction et au conditionnement du café. Dans le cas où l'installation est également principalement dédiée à la vente auprès de particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.
286	Brasserie	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la préparation de la bière et à son conditionnement. Dans le cas où l'installation est également principalement dédiée à la vente auprès de particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.
287	Fabrique de boissons	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la préparation de boissons autres que la bière et à leur conditionnement. Dans le cas où l'installation est également principalement dédiée à la vente auprès de particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.
288	Fabrique de tabac	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée au conditionnement du tabac. Dans le cas où l'installation est également principalement dédiée à la vente auprès de particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.
289	Meunerie	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la transformation des graines en farine.

290	Fabrique de produits alimentaires	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la préparation et au conditionnement de produits alimentaires non-cités plus haut. Dans le cas où l'installation est également principalement dédiée à la vente auprès de particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.
300	Fabrique d'habillement	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production et à la confection de vêtements, de chapeaux ou de fourrures. Dans le cas où l'installation est également principalement dédiée à la vente auprès de particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.
301	Usine textile	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production des tissus, des fils, des étoffes et des tapis. Dans le cas où l'installation est également principalement dédiée à la vente auprès de particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.
302	Fabrique d'articles de cuir	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production d'articles de cuir, comme les chaussures, les gants. Dans le cas où l'installation est également principalement dédiée à la vente auprès de particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.

303	Fabrique de meubles	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production de meubles. Dans les cas où l'installation est également principalement dédiée à la vente auprès de particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.
304	Fabrique de jouets	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production de jouets. Dans les cas où l'installation est également principalement dédiée à la vente auprès de particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.
305	Papeterie	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production de papiers. Dans le cas où l'installation est également principalement dédiée à la vente auprès de particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.
306	Fabrique d'articles usuels	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production d'articles usuels non-repris plus haut. Dans le cas où l'installation est également principalement dédiée à la vente auprès de particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.

320	Briqueterie	Toute parcelle correspondant à une installation principalement dédiée à la production de briques et de tuiles. Dans le cas où l'installation est également principalement dédiée à la vente auprès de particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.
321	Cimenterie	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production de ciment. Dans le cas où l'installation est également principalement dédiée à la vente auprès de particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.
322	Scierie	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la découpe et au conditionnement du bois. Dans le cas où l'installation est également principalement dédiée à la vente auprès de particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.
323	Fabrique de couleurs	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production de couleurs. Dans le cas où l'installation est également principalement dédiée à la vente auprès de particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.

324	Fabrique de matériaux de construction	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production de matériaux de construction non-cités plus haut. Dans le cas où l'installation est également principalement dédiée à la vente auprès de particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.
340	Métallurgie	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la transformation industrielle de métaux, et à la production de produits finis ou semi-finis à base de métaux.
341	Haut fourneau	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la fonte et à la désoxydation industrielle de divers minerais, principalement celui du fer.
342	Four chaux	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production de chaux par calcination de calcaire.
343	Atelier de construction	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production et à l'assemblage de machines, d'appareils, de navires ou d'avions et de leurs composantes respectives.
344	Fabrique de matériel électrique	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production de matériel électrique.
345	Raffinerie de pétrole	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée au raffinage du pétrole.
346	Usine chimique	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la création synthétique de divers produits, comme l'azote, des colles ou des molécules pharmaceutiques.
347	Fabrique de caoutchouc	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production et à la transformation de caoutchouc.
348	Glacière	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production de glaces non destinées à la consommation alimentaire.
349	Verrerie	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production et à la transformation de verres, sous forme de produits finis ou semi-finis.

350	Fabrique de plastique	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production et à la transformation de plastiques, sous forme de produits finis ou semi-finis.
351	Fabrique de céramique	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production et à la transformation de céramique, de faïence et de porcelaine.
352	Charbonnage	Toute parcelle pourvue d'une construction ayant fait partie d'une exploitation de charbon.
353	Centrale électrique	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production électrique.
354	Usine de gaz	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production de gaz.
355	Gazomètre	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement destinée au stockage du gaz.
356	Cokerie	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement destinée à la production de coke par pyrolyse de charbon.
357	Bâtiment industriel	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à une production industrielle non définie plus haut.
370	Hangar	Toute parcelle pourvue d'une construction non fermée principalement dédiée au stockage de biens ou de marchandises.
371	Entrepôt	Toute parcelle pourvue d'une construction fermée principalement dédiée au stockage de biens ou de marchandises.
372	Cabine électrique	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à accueillir les extrémités des lignes de transport électrique et à leur éventuelle transformation.
373	Pylône	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée au support vertical de conducteurs, comme les lignes à haute tension.
374	Cabine à gaz	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée au transport et à l'éventuel conditionnement de gaz.
375	Cabine	Toute parcelle pourvue d'une construction réduite qui n'est ni une cabine électrique, ni une cabine de gaz, ni une cabine de téléphone.
376	Réservoir	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée au stockage de liquide.
377	Silo	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée au stockage de matières en vrac.
378	Centre de recherche	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la recherche scientifique ou industrielle.

379	Séchoir	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à sécher divers produits.
380	Installation frigorifique	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à maintenir au frais divers produits
381	Matériel et outillage bâti	Toute parcelle correspondant au matériel et à l'outillage installés sur une parcelle bâtie mais qui en raison d'une dissociation du patrimoine doit faire l'objet d'une parcelle patrimoniale distincte.
382	Exploitation industrielle#	Toute parcelle pourvue d'une construction industrielle sur laquelle s'exercent de nombreux droits complexes.
400	Banque	Toute parcelle pourvue d'une construction d'envergure principalement dédiée à des activités bancaires et conçue comme telle. Dans le cas où l'installation n'a pas été initialement conçue comme telle, il s'agit d'une maison de commerce, d'un bureau # ou d'une entité privative #.
401	Bourse	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à des activités boursières et conçue comme telle.
402	Bâtiment de bureaux	Toute parcelle pourvue d'une construction d'envergure principalement dédiée à accueillir des bureaux non bancaires. Dans le cas où l'installation n'a pas été initialement conçue comme telle, il s'agit d'une maison de commerce, d'un bureau # ou d'une entité privative #.
403	Café	Toute parcelle pourvue d'une construction d'envergure principalement dédiée à des activités de débit de boisson et conçue comme telle. Dans le cas où l'installation n'a pas été initialement conçue comme telle, il s'agit d'une maison de commerce, d'un commerce # ou d'une entité privative #.
404	Hôtel	Toute parcelle pourvue d'une construction d'envergure principalement dédiée à des activités d'hôtellerie et conçue comme telle. Dans le cas où l'installation n'a pas été initialement conçue comme telle, il s'agit d'une maison de commerce, d'un commerce # ou d'une entité privative #.
405	Restaurant	Toute parcelle pourvue d'une construction d'envergure principalement dédiée à des activités de restauration et conçue comme telle. Dans le cas où l'installation n'a pas été initialement conçue comme telle, il s'agit d'une maison de commerce, d'un commerce # ou d'une entité privative #.
406	Salle de fêtes	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à accueillir des activités festives ou dansantes.

407	Maison de commerce	Toute parcelle correspondant à un immeuble non-loti dont le rez-de-chaussée est principalement conçu pour le commerce de détail relativement modeste. En cas contraire, il s'agit de la nature 535.
408	Grand magasin	Toute parcelle pourvue d'une construction d'envergure principalement dédiée à la vente de marchandises diverses à des particuliers.
409	Garage dépôt	Toute parcelle pourvue d'une construction d'envergure principalement dédiée à l'entreposage de véhicules de transport utilisés par un même exploitant.
410	Bâtiment de parking	Toute parcelle pourvue d'une construction d'envergure principalement dédiée à l'entreposage limité dans le temps de véhicules de transport particuliers.
411	Station-service	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la distribution de carburant aux particuliers et au nettoyage de leur véhicule.
412	Marché couvert	Toute parcelle pourvue d'une construction couverte principalement dédiée à la vente de marchandises aux particuliers.
413	Salle d'exposition	Toute parcelle pourvue d'une construction destinée à exposer des œuvres diverses.
414	Kiosque	Toute parcelle pourvue d'une construction, généralement circulaire, principalement dédiée à des concerts de plein-air ou à la vente à l'emportée, généralement de périodiques.
415	Bâtiment pour animaux	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'hébergement d'animaux, à l'exclusion de l'hébergement à finalité d'élevage agricole, et à leur dressage ou à leur soin.
420	Maison communale	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'exercice de l'administration communale.
421	Bâtiment de gouvernement	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'exercice des gouvernements et des assemblées législatives de l'Etat fédéral, des entités fédérées ainsi que des provinces.
422	Palais royal	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée aux fonctions de la famille royale.
423	Bâtiment de justice	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'exercice du pouvoir judiciaire et au fonctionnement des cours et tribunaux.
424	Bâtiment pénitentiaire	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'enferment de personnes privées de liberté par le pouvoir judiciaire.
425	Légation	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'hébergement de missions diplomatiques d'Etats étrangers ou d'Organisations internationales.

426	Bâtiment de police	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'hébergement de la police intégrée.
427	Bâtiment militaire	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'exercice de la mission de défense nationale des armées.
428	Station	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'arrêt et au transbordement des trains.
429	Abri de transports	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'arrêt et au transbordement des passagers et qui n'est pas une station.
430	Cabine téléphonique	Toute parcelle pourvue d'une construction publique destinée initialement à téléphoner.
431	Bâtiment de télécommunication	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'émission ou à la retransmission de télécommunication sonore électromagnétique.
432	Aéroport	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement à l'accueil et au transit de passagers embarquant dans des avions ou en débarquant.
433	Bâtiment funéraire	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'exposition, à l'entrepôt ou à la crémation de cadavres.
434	Bâtiment administratif	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'exécution de service public des diverses administrations.
440	Orphelinat	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'accueil et à l'hébergement de mineurs en situation de détresse.
441	Crèche	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'hébergement de jour d'enfants en bas âge.
442	Atelier protégé	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production économique réalisée par des individus en situation de handicap.
443	Maison de repos	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'hébergement de personnes âgées et dépendantes.
444	Bâtiment hospitalier	Toute parcelle pourvue d'une construction médicalisée principalement dédiée aux soins de patients et à leur éventuel hébergement.
445	Etablissement de cure	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée aux cures thermales.
446	Bâtiment d'aide sociale	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'hébergement collectif ou à des soins non-médicaux.

460	Bâtiment scolaire	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'enseignement obligatoire et à l'enseignement supérieur non-universitaire.
461	Université	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'enseignement supérieur universitaire.
462	Musée	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la conservation et à l'exposition au grand public de patrimoine matériel ou immatériel.
463	Bibliothèque	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la conservation et à la lecture, pour le grand public, de ressources documentaires.
480	Eglise	Toute parcelle pourvue d'une construction dédiée au culte catholique où sont donnés les sacrements.
481	Chapelle	Toute parcelle pourvue d'une construction dédiée au culte catholique sans que n'y soient donnés les sacrements.
482	Couvent	Toute parcelle pourvue d'une construction destinée à l'hébergement de clercs ou de laïcs catholiques ayant prononcé leurs vœux.
483	Presbytère	Toute parcelle pourvue d'une construction destinée à l'hébergement d'un officier de culte.
484	Séminaire	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la formation de prêtres catholiques.
485	Evêché	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'exercice de l'administration épiscopale.
486	Synagogue	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée au culte israélite.
487	Mosquée	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée au culte musulman.
488	Temple	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée au culte réformé ou bouddhiste.
489	Bâtiment de culte	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à un autre culte.
500	Etablissement de bains	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la natation et au sauna.
501	Installation sportive	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la pratique d'autres sports ou destinée à l'accueil de leurs spectateurs.
502	Home vacances	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'hébergement collectif de vacanciers.
503	Habitation de vacances	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'hébergement individuel ou familial de vacanciers.

504	Maison de jeunes	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'accueil, ou à l'hébergement, de groupes de jeunes, en ce compris, des mouvements de jeunesse.
505	Théâtre	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la représentation de pièces de théâtre.
506	Salle de spectacles	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la représentation de spectacles.
507	Centre culturel	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à diverses activités culturelles publiques.
508	Cinéma	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la projection de films.
509	Casino	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'exploitation d'un établissement de jeux de hasard de classe I.
510	Point de vue	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'observation de paysages ou de l'environnement.
520	Ruines	Toute parcelle correspondant aux débris d'une construction ancienne dont l'exploitation ou la jouissance initialement conçue est rendue impossible par son état actuel.
521	Souterrain	Toute parcelle correspondant à des installations sous-terraine.
522	Pavillon	Toute parcelle pourvue d'une construction réduite principalement dédiée à l'hébergement particulier en milieu rural ou forestier.
523	Château	Toute parcelle pourvue d'une construction de prestige anciennement dédiée au logement ou à la protection de places fortes.
524	Bâtiment historique	Toute parcelle correspondant à une large construction dont la conservation est motivée par la protection et la valorisation du patrimoine ancien.
525	Monument	Toute parcelle correspondant à une réduite construction dont la conservation est motivée par la commémoration d'évènements passés ou la préservation du patrimoine.
526	Moulin à vent	Toute parcelle pourvue d'une construction initialement destinée à transformer l'énergie éolienne en énergie mécanique, le plus souvent utilisée pour moudre des grains.
527	Moulin à eau	Toute parcelle pourvue d'une construction initialement destinée à transformer l'énergie hydraulique en énergie mécanique, le plus souvent utilisée pour moudre des grains.
528	Château d'eau	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à stocker l'eau, et à la distribuer sous pression, du fait de sa position élevée.

529	Captage d'eau	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à capter l'eau potable.
530	Installation d'épuration	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à traiter les eaux usées.
531	Traitement des immondices	Toute parcelle correspondant à une construction destinée au tri et au traitement, et à l'éventuelle crémation, des déchets.
532	Cave #	Toute parcelle correspondant à une partie privative d'un bien immobilier, située en sous-sol et principalement dédiée à l'entrepôt de biens personnels de l'occupant.
533	Chambre #	Toute parcelle correspondant à une partie privative d'un bien immobilier principalement dédiée à l'hébergement individuel dans un espace réduit.
534	Studio #	Toute parcelle correspondant à une partie privative d'un bien immobilier principalement dédiée à l'hébergement individuel dans un appartement constitué d'une pièce unique.
535	Commerce #	Toute parcelle correspondant à une partie privative d'un bien immobilier principalement dédiée au commerce de détail.
536	Bureau #	Toute parcelle correspondant à une partie privative d'un bien immobilier principalement dédiée aux activités de bureau.
537	Appartement #	Toute parcelle correspondant à une partie privative d'un bien immobilier principalement dédiée au logement d'un seul ménage.
539	Autre bâti	Toute parcelle pourvue d'une construction dont la nature n'est pas encore déterminée.
542	Entité d'exploitation #	Toute parcelle correspondant à une partie privative d'un bien immobilier principalement dédiée à une exploitation économique indéterminée.
543	Garage box #	Toute parcelle correspondant à une partie privative d'un bien immobilier principalement dédiée à l'entrepôt de moyens de transport particuliers et physiquement close.
544	Parking couvert #	Toute parcelle couverte correspondant à une partie privative d'un bien immobilier non-fermé principalement dédiée à l'entrepôt de véhicules particuliers.
545	Parking non-couvert #	Toute parcelle non-couverte correspondant à une partie privative d'un bien immobilier non-fermé principalement dédiée à l'entrepôt de véhicules particuliers.
546	Réserve #	Toute parcelle correspondant à une partie privative d'un bien immobilier principalement dédiée à l'entrepôt de biens.
547	Vitrine #	Toute parcelle correspondant à une partie privative d'un bien immobilier principalement dédiée à de l'affichage.

549	Entité privative diverse #	Toute parcelle correspondant à une partie privative d'un bien immobilier principalement dédiée à une autre affectation.
550	Cabine #	Toute parcelle correspondant à une partie privative d'un bien immobilier principalement dédiée à la gestion d'un réseau de distribution.
IV	Voies de communication	Toute parcelle correspondant à une terre ou à une installation principalement dédiée au transport ou aux activités en dépendant. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 33, 34, 44, 52, 55, 59, 71, 72, 409, 411, 428, 429, 432 et 548.
VI	Immeubles d'habitation et dépendances	Toute parcelle correspondant à une installation principalement dédiée à l'hébergement de particuliers ainsi que les installations dépendantes. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 4, 200, 201, 202, 203, 204, 206, 220, 221, 222, 223, 522, 532, 533, 534, 537, 540, 543, 544, 545, 546 et 547.
VII	Bâtiments agricoles	Toute parcelle correspondant à une installation principalement dédiée à une exploitation agricole. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246 et 247.
VIII	Petites et moyennes exploitations de production et de transformation diverses	Toute parcelle correspondant à une installation relativement réduite et principalement dédiée à la production ou à la transformation de biens. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 260, 262, 263, 264, 265, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 300, 301, 302, 303, 304, 305 et 306.
IX	Exploitations de production et de transformations de matériaux de construction	Toute parcelle correspondant à une installation principalement dédiée à la production ou à la transformation de matériaux de construction. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 320, 321, 322, 323 et 324.
X	Exploitations de production et de transformations lourdes	Toute parcelle correspondant à une installation principalement dédiée à de l'industrie lourde. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 382, 530 et 531.

XI	Bâtiments d'activités commerciales et de service	Toute parcelle correspondant à une installation principalement dédiée aux activités de commerce et de service. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 261, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 407, 408, 412, 414, 535, 536 et 542.
XII	Bâtiments de soin et d'hébergement public	Toute parcelle correspondant à une installation principalement dédiée aux activités de soin et d'hébergement public. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 440, 442, 443, 444, 445, 446 et 500.
XIII	Bâtiments éducatifs et culturels	Toute parcelle correspondant à une installation principalement dédiée aux activités éducatives et culturelles. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 413, 441, 460, 461, 462, 463 et 504.
XIV	Bâtiments de culte	Toute parcelle correspondant à une installation principalement dédiée aux activités cultuelles. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 480, 481, 482, 483, 483, 484, 485, 486, 487, 488 et 489.
XV	Bâtiments récréatifs et de plaisance	Toute parcelle correspondant à une installation principalement dédiée aux activités récréatives et de plaisance. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 406, 501, 502, 503, 505, 506, 507, 508 et 509.
XVI	Bâtiments administratifs et assimilés	Toute parcelle correspondant à une installation principalement dédiée aux activités nécessaires au fonctionnement de l'Etat. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426 et 434.
XVII	Divers bâtis	Toute parcelle correspondant à une installation principalement dédiée à des usages divers. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 205, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 410, 415, 427, 430, 431, 433, 510, 520, 521, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 539, 549 et 550.
TYPE_HOUSE	Maisons	Toute parcelle pourvue d'une construction (éventuellement superposée) principalement dédiée au logement d'un seul ménage. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 200 et 223
TYPE_APART	Appartements	Toute parcelle correspondant à une partie privative d'un bien immobilier principalement dédiée à l'hébergement individuel. Il s'agit des parcelles dont l'indice du code construction correspond à une entité d'habitation et de natures suivantes : 220, 537, 533, 534 et 549.

TYPE_OTHERBUILT	Autres bâtiments	Toute parcelle bâtie qui n'est ni une maison, ni un appartement. Il s'agit d'une part des parcelles de natures suivantes : 170, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 221, 222, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 320, 321, 322, 323, 324, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 460, 461, 462, 463, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 535, 536, 539, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 550 et 554. D'autre part, il s'agit des parcelles dont l'indice du code construction ne correspond pas à une entité d'habitation et de natures suivantes : 220, 537, 533, 534 et 549.
TOTAL	Toute nature	Toute parcelle de nature prédéfinie.

4.1.1.1.6 Nombre de parcelles

Identifiant de l'attribut	ParcelsNumber
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles cadastrales de la nature concernée et situées dans l'objet décrit.

4.1.1.1.7 Nombre de parcelles sises dans un bâtiment d'un seul niveau

Identifiant de l'attribut	1Floor
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles sises dans un bâtiment d'un seul niveau
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et sises dans un bâtiment d'un seul niveau.

4.1.1.1.8 Nombre de parcelles sises dans un bâtiment ayant deux à trois niveaux

Identifiant de l'attribut	2Floors
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles sises dans un bâtiment ayant deux à trois niveaux
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et sises dans un bâtiment ayant deux à trois niveaux dans l'objet décrit.

4.1.1.1.9 Nombre de parcelles sises dans un bâtiment de quatre à cinq niveaux

Identifiant de l'attribut	4Floors
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles sises dans un bâtiment de quatre à cinq niveaux
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et sises dans un bâtiment de quatre à cinq niveaux dans l'objet décrit.

4.1.1.1.10 Nombre de parcelles sises dans un bâtiment comptant au moins six niveaux

Identifiant de l'attribut	6Floors
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles sises dans un bâtiment comptant au moins six niveaux
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et sises dans un bâtiment comptant au moins six niveaux dans l'objet décrit.

4.1.1.1.11 Nombre de parcelles sises dans un bâtiment dont le nombre de niveaux est inconnu

Identifiant de l'attribut	NAFloors
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles sises dans un bâtiment dont le nombre de niveaux est inconnu
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et sises dans un bâtiment dont le nombre de niveaux est inconnu.

4.1.1.1.12 Nombre de parcelles disposant de combles habitables

Identifiant de l'attribut	Garret
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles disposant de combles habitables
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et disposant de combles habitables.

4.1.1.1.13 Nombre de parcelles dépourvues de combles habitables

Identifiant de l'attribut	NoGarret
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dépourvues de combles habitables
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et ne disposant pas de combles habitables.

4.1.1.1.14 Nombre de parcelles au sein desquelles la présences de combles habitables est inconnue

Identifiant de l'attribut	NAGarret
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles au sein desquelles la présences de combles habitables est inconnue
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et au sein desquelles la présence de combles habitables est inconnue.

4.1.1.1.15 Nombre de parcelles bâties avant 1850

Identifiant de l'attribut	Built1849
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles bâties avant 1850
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et bâties avant 1850.

4.1.1.1.16 Nombre de parcelles bâties entre 1850 et 1874

Identifiant de l'attribut	Built1850
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles bâties entre 1850 et 1874
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et bâties entre 1850 et 1874.

4.1.1.1.17 Nombre de parcelles bâties entre 1875 et 1899

Identifiant de l'attribut	Built1875
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles bâties entre 1875 et 1899
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et bâties entre 1875 et 1899.

4.1.1.1.18 Nombre de parcelles bâties entre 1900 et 1918

Identifiant de l'attribut	Built1900
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles bâties entre 1900 et 1918
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et bâties entre 1900 et 1918.

4.1.1.1.19 Nombre de parcelles bâties entre 1919 et 1930

Identifiant de l'attribut	Built1919
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles bâties entre 1919 et 1930

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et bâties entre 1919 et 1930.

4.1.1.1.20 Nombre de parcelles bâties entre 1931 et 1940

Identifiant de l'attribut	Built1931
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles bâties entre 1931 et 1940
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et bâties entre 1931 et 1940.

4.1.1.1.21 Nombre de parcelles bâties entre 1941 et 1950

Identifiant de l'attribut	Built1941
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles bâties entre 1941 et 1950
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et bâties entre 1941 et 1950.

4.1.1.1.22 Nombre de parcelles bâties entre 1951 et 1960

Identifiant de l'attribut	Built1951
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles bâties entre 1951 et 1960
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et bâties entre 1951 et 1960.

4.1.1.1.23 Nombre de parcelles bâties entre 1961 et 1970

Identifiant de l'attribut	Built1961
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles bâties entre 1961 et 1970
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et bâties entre 1961 et 1970.

4.1.1.1.24 Nombre de parcelles bâties entre 1971 et 1980

Identifiant de l'attribut	Built1971
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles bâties entre 1971 et 1980
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et bâties entre 1971 et 1980.

4.1.1.1.25 Nombre de parcelles bâties entre 1981 et 1990

Identifiant de l'attribut	Built1981
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles bâties entre 1981 et 1990
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et bâties entre 1981 et 1990.

4.1.1.1.26 Nombre de parcelles bâties entre 1991 et 2000

Identifiant de l'attribut	Built1991
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles bâties entre 1991 et 2000
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et bâties entre 1991 et 2000.

4.1.1.1.27 Nombre de parcelles bâties entre 2001 et 2010

Identifiant de l'attribut	Built2001
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles bâties entre 2001 et 2010
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et bâties entre 20001 et 2010.

4.1.1.1.28 Nombre de parcelles bâties entre 2011 et 2020

Identifiant de l'attribut	Built2011

Nom de l'attribut	Nombre de parcelles bâties entre 2011 et 2020
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et bâties entre 2011 et 2020.

4.1.1.1.29 Nombre de parcelles bâties entre 2021 et 2030

Identifiant de l'attribut	Built2021
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles bâties entre 2021 et 2030
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et bâties entre 2021 et 2030.

4.1.1.1.30 Nombre de parcelles bâties à une date inconnue

Identifiant de l'attribut	NABuilt
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles bâties à une date inconnue
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et bâties à une date inconnue.

4.1.1.1.31 Nombre de parcelles rénovées entre 1982 et 1991

Identifiant de l'attribut	Renewed1982
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles rénovées entre 1982 et 1991
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles bâties de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et dont le revenu cadastral a été revu suite à une modification notable de la parcelle entre 1982 et 1991.

4.1.1.1.32 Nombre de parcelles rénovées entre 1992 et 2001

Identifiant de l'attribut	Renewed1992
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles rénovées entre 1992 et 2001
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles bâties de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et dont le revenu cadastral a été revu suite à une modification notable de la parcelle entre 1992 et 2001.

4.1.1.1.33 Nombre de parcelles rénovées entre 2002 et 2011

Identifiant de l'attribut	Renewed2002
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles rénovées entre 2002 et 2011
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles bâties de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et dont le revenu cadastral a été revu suite à une modification notable de la parcelle entre 2002 et 2011.

4.1.1.1.34 Nombre de parcelles rénovées entre 2012 et 2021

Identifiant de l'attribut	Renewed2012
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles rénovées entre 2012 et 2021
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles bâties de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et dont le revenu cadastral a été revu suite à une modification notable de la parcelle entre 2012 et 2021.

4.1.1.1.35 Nombre de parcelles rénovées entre 2022 et 2031

Identifiant de l'attribut	Renewed2022
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles rénovées entre 2022 et 2031
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles bâties de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et dont le revenu cadastral a été revu suite à une modification notable de la parcelle entre 2022 et 2031.

4.1.1.1.36 Nombre de parcelles rénovées à une date inconnue

Identifiant de l'attribut	NARenewed

Nom de l'attribut	Nombre de parcelles rénovées à une date inconnue
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et rénovées à une date inconnue.

4.1.1.1.37 Nombre de parcelles de catégorie luxueuse

Identifiant de l'attribut	LuxuriousQuality
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles de catégorie luxueuse
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles bâties de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et définies comme luxueuses par rapport aux parcelles avoisinantes.

4.1.1.1.38 Nombre de parcelles de catégorie normale

Identifiant de l'attribut	NormalQuality
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles de catégorie normale
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles bâties de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et définies comme normales par rapport aux parcelles avoisinantes.

4.1.1.1.39 Nombre de parcelles de catégorie mineure

Identifiant de l'attribut	BasicQuality
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles de catégorie mineure
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles bâties de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et définies comme mineures par rapport aux parcelles avoisinantes.

4.1.1.1.40 Nombre de parcelles de qualité inconnue

Identifiant de l'attribut	NAQuality
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles de qualité inconnue
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles bâties de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et dont la qualité par rapport aux parcelles avoisinantes n'est pas connue.

4.1.1.1.41 Nombre de parcelles dépourvue d'un garage

Identifiant de l'attribut	0Garage
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dépourvue d'un garage
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles bâties de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et dépourvue d'un garage.

4.1.1.1.42 Nombre de parcelles disposant d'un garage

Identifiant de l'attribut	1Garage
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles disposant d'un garage
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles bâties de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et disposant d'un garage.

4.1.1.1.43 Nombre de parcelles disposant d'au moins deux garages

Identifiant de l'attribut	2Garages
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles disposant d'au moins deux garages
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles bâties de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et disposant d'au moins deux garages.

4.1.1.1.44 Nombre de parcelles de nombre de garages inconnu

Identifiant de l'attribut	NAGarage
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles de nombre de garages inconnu
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles bâties de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et dont le nombre de garages n'est pas connu.

4.1.1.1.45 Nombre de parcelles équipées de chauffage central

Identifiant de l'attribut	CentralHeating
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles équipées de chauffage central
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles bâties de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et équipées d'un chauffage central ou d'un conditionnement d'air.

4.1.1.1.46 Nombre de parcelles dépourvues de chauffage central

Identifiant de l'attribut	NoCentralHeating
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dépourvues de chauffage central
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles bâties de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et dépourvues d'un chauffage central ou d'un conditionnement d'air.

4.1.1.1.47 Nombre de parcelles d'équipement de chauffage central inconnu

Identifiant de l'attribut	NACentralHeating
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles d'équipement de chauffage central inconnu
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles bâties de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et pour lesquelles l'équipement d'un chauffage central ou d'un conditionnement d'air n'est pas connu.

4.1.1.1.48 Nombre de parcelles dépourvues de salle de bain

Identifiant de l'attribut	0Bathroom
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dépourvues de salle de bain
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles bâties de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et dépourvues de salle de bain.

4.1.1.1.49 Nombre de parcelles pourvues d'une salle de bains

Identifiant de l'attribut	1Bathroom
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles pourvues d'une salle de bains
Définition de l'attribut	Nombre de salles de bains appartenant aux parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit

4.1.1.1.50 Nombre de parcelles pourvues de deux salles de bain

Identifiant de l'attribut	2Bathrooms
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles pourvues de deux salles de bain
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles bâties de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et pourvues de deux salles de bain.

4.1.1.1.51 Nombre de parcelles pourvues d'au moins trois salles de bain

Identifiant de l'attribut	3Bathrooms
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles pourvues d'au moins trois salles de bain
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles bâties de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et pourvues d'au moins trois salles de bain.

4.1.1.1.52 Nombre de salles de parcelles de nombre de salles de bain inconnu

Identifiant de l'attribut	NABathroom
Nom de l'attribut	Nombre de salles de parcelles de nombre de salles de bain inconnu
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles bâties de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et dont le nombre de salles de bain n'est pas connu.

4.1.1.1.53 Nombre de parcelles dépourvues de logement

Identifiant de l'attribut	0Housing
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dépourvues de logement

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles bâties de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et dépourvues de logements (c'est-à-dire d'un espace dédié à l'habitation d'un foyer).

4.1.1.1.54 Nombre de parcelles comprenant un seul logement

Identifiant de l'attribut	1Housing
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles comprenant un seul logement
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles bâties de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et comprenant un seul logement (c'est-à-dire d'un espace dédié à l'habitation d'un foyer).

4.1.1.1.55 Nombre de parcelles comprenant au moins deux logements

Identifiant de l'attribut	2Housings
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles comprenant au moins deux logements
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles bâties de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et comprenant au moins deux logement (c'est-à-dire d'au moins deux espaces dédiés à l'habitation de leurs foyers respectifs).

4.1.1.1.56 Nombre de parcelles de nombre de logements inconnu

Identifiant de l'attribut	NAHousing
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles de nombre de logements inconnu
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles bâties de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et dont le nombre de logements compris n'est pas connu (c'est-à-dire d'un espace dédié à l'habitation d'un foyer).

4.1.1.1.57 Nombre de parcelles dépourvues de pièces d'habitation

Identifiant de l'attribut	0Room
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dépourvues de pièces d'habitation
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles bâties de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et dépourvues de pièces utiles à l'habitation (est considérée utile toute pièce d'une superficie égale ou supérieure à 4m², à l'exclusion des salles de bain et des garages).

4.1.1.1.58 Nombre de parcelles comprenant une pièce d'habitation

Identifiant de l'attribut	1Room
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles comprenant une pièce d'habitation
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles bâties de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et comprenant une pièce utile à l'habitation (est considérée utile toute pièce d'une superficie égale ou supérieure à 4m², à l'exclusion des salles de bain et des garages).

4.1.1.1.59 Nombre de parcelles comprenant de deux à trois pièces d'habitation

Identifiant de l'attribut	2Rooms
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles comprenant de deux à trois pièces d'habitation
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles bâties de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et comprenant de deux à trois pièces utiles à l'habitation (est considérée utile toute pièce d'une superficie égale ou supérieure à 4m², à l'exclusion des salles de bain et des garages).

4.1.1.1.60 Nombre de parcelles comprenant quatre à cinq pièces d'habitation

Identifiant de l'attribut	4Rooms
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles comprenant quatre à cinq pièces d'habitation

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles bâties de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et comprenant deux à trois pièces utiles à l'habitation (est considérée utile toute pièce d'une superficie égale ou supérieure à 4m², à l'exclusion des salles de bain et des garages).

4.1.1.1.61 Nombre de parcelles comprenant au moins six pièces d'habitation

Identifiant de l'attribut	6Rooms
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles comprenant au moins six pièces d'habitation
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles bâties de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et comprenant au moins six pièces utiles à l'habitation (est considérée utile toute pièce d'une superficie égale ou supérieure à 4m², à l'exclusion des salles de bain et des garages).

4.1.1.1.62 Nombre de parcelles de nombre de pièces d'habitation inconnu

Identifiant de l'attribut	NARoom
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles de nombre de pièces d'habitation inconnu
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles bâties de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et dont le nombre de pièces utiles à l'habitation est inconnu (est considérée utile toute pièce d'une superficie égale ou supérieure à 4m², à l'exclusion des salles de bain et des garages).

4.1.1.1.63 Nombre de parcelles situées dans des constructions fermées

Identifiant de l'attribut	ClosedConstructionType
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles situées dans des constructions fermées
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles bâties de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et situées dans une construction pourvue de deux constructions mitoyennes.

4.1.1.1.64 Nombre de parcelles situées dans des constructions semi-ouvertes

Identifiant de l'attribut	HalfOpenConstructionType
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles situées dans des constructions semi-ouvertes
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles bâties de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et situées dans une construction pourvue d'une construction mitoyenne.

4.1.1.1.65 Nombre de parcelles situées dans des constructions ouvertes

Identifiant de l'attribut	OpenConstructionType
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles situées dans des constructions ouvertes
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles bâties de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et situées dans une construction dépourvue de constructions mitoyennes.

4.1.1.1.66 Nombre de parcelles situées dans des constructions d'ouverture inconnue

Identifiant de l'attribut	NAConstructionType
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles situées dans des constructions d'ouverture inconnue
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles bâties de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et situées dans une construction dont le nombre de constructions mitoyennes n'est pas connu.

4.1.1.1.67 Nombre de parcelles de surface bâtie inférieure à 35 m²

Identifiant de l'attribut	BuiltSurface34
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles de surface bâtie inférieure à 35 m²

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles bâties de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et dont l'emprise au sol est inférieure à 35 m². Les parcelles situées aux étages d'immeubles n'ont pas de surface au sol et ne sont pas prises en compte dans cette variable.

4.1.1.1.68 Nombre de parcelles de surface bâtie entre 35 m² et 44 m²

Identifiant de l'attribut	BuiltSurface35
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles de surface bâtie entre 35 m² et 44 m²
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles bâties de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et dont l'emprise au sol est comprise entre 35 m² et 44 m². Les parcelles situées aux étages d'immeubles n'ont pas de surface au sol et ne sont pas prises en compte dans cette variable.

4.1.1.1.69 Nombre de parcelles de surface bâtie entre 45 m² et 54 m²

Identifiant de l'attribut	BuiltSurface45
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles de surface bâtie entre 45 m² et 54 m²
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles bâties de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et dont l'emprise au sol est comprise entre 45 m² et 54 m². Les parcelles situées aux étages d'immeubles n'ont pas de surface au sol et ne sont pas prises en compte dans cette variable.

4.1.1.1.70 Nombre de parcelles de surface bâtie entre 55 m² et 64 m²

Identifiant de l'attribut	BuiltSurface55
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles de surface bâtie entre 55 m² et 64 m²
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles bâties de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et dont l'emprise au sol est comprise entre 55 m² et 64 m². Les parcelles situées aux étages d'immeubles n'ont pas de surface au sol et ne sont pas prises en compte dans cette variable.

4.1.1.1.71 Nombre de parcelles de surface bâtie entre 65 m² et 84 m²

Identifiant de l'attribut	BuiltSurface65
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles de surface bâtie entre 65 m² et 84 m²
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles bâties de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et dont l'emprise au sol est comprise entre 65 m² et 84 m². Les parcelles situées aux étages d'immeubles n'ont pas de surface au sol et ne sont pas prises en compte dans cette variable.

4.1.1.1.72 Nombre de parcelles de surface bâtie entre 85 m² et 104 m²

Identifiant de l'attribut	BuiltSurface85
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles de surface bâtie entre 85 m² et 104 m²
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles bâties de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et dont l'emprise au sol est comprise entre 85 m² et 104 m². Les parcelles situées aux étages d'immeubles n'ont pas de surface au sol et ne sont pas prises en compte dans cette variable.

4.1.1.1.73 Nombre de parcelles de surface bâtie entre 105 m² et 124 m²

Identifiant de l'attribut	BuiltSurface105
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles de surface bâtie entre 105 m² et 124 m²
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles bâties de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et dont l'emprise au sol est comprise entre 105 m² et 124 m². Les parcelles situées aux étages d'immeubles n'ont pas de surface au sol et ne sont pas prises en compte dans cette variable.

4.1.1.1.74 Nombre de parcelles de surface bâtie entre 125 m² et 144 m²

Identifiant de l'attribut	BuiltSurface125
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles de surface bâtie entre 125 m² et 144 m²
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles bâties de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et dont l'emprise au sol est comprise entre 125 m² et 144 m². Les parcelles situées aux étages d'immeubles n'ont pas de surface au sol et ne sont pas prises en compte dans cette variable.

4.1.1.1.75 Nombre de parcelles de surface bâtie entre 145 m² et 164 m²

Identifiant de l'attribut	BuiltSurface145
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles de surface bâtie entre 145 m² et 164 m²
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles bâties de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et dont l'emprise au sol est comprise entre 145 m² et 164 m². Les parcelles situées aux étages d'immeubles n'ont pas de surface au sol et ne sont pas prises en compte dans cette variable.

4.1.1.1.76 Nombre de parcelles de surface bâtie entre 165 m² et 184 m²

Identifiant de l'attribut	BuiltSurface165
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles de surface bâtie entre 165 m² et 184 m²
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles bâties de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et dont l'emprise au sol est comprise entre 165 m² et 184 m². Les parcelles situées aux étages d'immeubles n'ont pas de surface au sol et ne sont pas prises en compte dans cette variable.

4.1.1.1.77 Nombre de parcelles de surface bâtie entre 185 m² et 199 m²

Identifiant de l'attribut	BuiltSurface185
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles de surface bâtie entre 185 m² et 199 m²
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles bâties de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et dont l'emprise au sol est comprise entre 185 m² et 199 m². Les parcelles situées aux étages d'immeubles n'ont pas de surface au sol et ne sont pas prises en compte dans cette variable.

4.1.1.1.78 Nombre de parcelles de surface bâtie entre 200 m² et 299 m²

Identifiant de l'attribut	BuiltSurface200
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles de surface bâtie entre 200 m² et 299 m²
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles bâties de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et dont l'emprise au sol est comprise entre 200 m² et 299 m². Les parcelles situées aux étages d'immeubles n'ont pas de surface au sol et ne sont pas prises en compte dans cette variable.

4.1.1.1.79 Nombre de parcelles de surface bâtie entre 300 m² et 399 m²

Identifiant de l'attribut	BuiltSurface300
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles de surface bâtie entre 300 m² et 399 m²
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles bâties de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et dont l'emprise au sol est comprise entre 300 m² et 399 m². Les parcelles situées aux étages d'immeubles n'ont pas de surface au sol et ne sont pas prises en compte dans cette variable.

4.1.1.1.80 Nombre de parcelles de surface bâtie entre 400 m² et 499 m²

Identifiant de l'attribut	BuiltSurface400
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles de surface bâtie entre 400 m² et 499 m²

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles bâties de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et dont l'emprise au sol est comprise entre 400 m² et 499 m². Les parcelles situées aux étages d'immeubles n'ont pas de surface au sol et ne sont pas prises en compte dans cette variable.

4.1.1.1.81 Nombre de parcelles de surface bâtie entre 500 m² et 999 m²

Identifiant de l'attribut	BuiltSurface500
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles de surface bâtie entre 500 m² et 999 m²
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles bâties de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et dont l'emprise au sol est comprise entre 500 m² et 999 m². Les parcelles situées aux étages d'immeubles n'ont pas de surface au sol et ne sont pas prises en compte dans cette variable.

4.1.1.1.82 Nombre de parcelles de surface bâtie entre 1000 m² et 2499 m²

Identifiant de l'attribut	BuiltSurface1000
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles de surface bâtie entre 1000 m² et 2499 m²
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles bâties de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et dont l'emprise au sol est comprise entre 1000 m² et 2499 m². Les parcelles situées aux étages d'immeubles n'ont pas de surface au sol et ne sont pas prises en compte dans cette variable.

4.1.1.1.83 Nombre de parcelles de surface bâtie supérieure à 2500 m²

Identifiant de l'attribut	BuiltSurface2500
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles de surface bâtie supérieure à 2500 m²
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles bâties de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et dont l'emprise au sol est supérieure à 2500 m². Les parcelles situées aux étages d'immeubles n'ont pas de surface au sol et ne sont pas prises en compte dans cette variable.

4.1.1.1.84 Nombre de parcelles de surface bâtie inconnue

Identifiant de l'attribut	NABuiltSurface
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles de surface bâtie inconnue
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles bâties de la nature concernée, situées dans l'objet décrit et dont l'emprise au sol est inconnue. Les parcelles situées aux étages d'immeubles n'ont pas de surface au sol et ne sont pas prises en compte dans cette variable.

4.1.2 Territoire national – Etat du bâtiment

Identifiant du type	NationalWideBuildingState
Nom du type	Territoire national – Etat du bâtiment
Type générique	BuildingStateGenericType
Définition du type	Type composé d'un objet unique correspondant à l'ensemble du territoire national.

4.1.3 Territoire des régions – Etat du bâtiment

Identifiant du type	RegionalWideBuildingState
Nom du type	Territoire des régions – Etat du bâtiment
Type générique	BuildingStateGenericType
Définition du type	Type composé de trois objets correspondant aux territoires respectifs des trois régions.

4.1.4 Territoire des provinces – Etat du bâtiment

Identifiant du type	ProvincialWideBuildingState

Nom du type	Territoire des provinces – Etat du bâtiment
Type générique	BuildingStateGenericType
Définition du type	Type composé de trois objets correspondant aux territoires respectifs des dix provinces, ainsi que du territoire de la région de Bruxelles-Capitale.

4.1.4.1 Objet fictif

Identifiant de l'attribut	Fictious
Nom de l'attribut	Objet fictif
Définition de l'attribut	Attribut booléen, indiquant si l'objet considéré est réel (0) ou fictif (1). Il ne vaut 1 que pour l'objet correspondant à la Région de Bruxelles-Capitale, qui est intégrée à ce type d'objets pour représenter l'ensemble du territoire national, alors qu'elle est soustraite à l'organisation provinciale.

4.1.5 Territoire des arrondissements – Etat du bâtiment

Identifiant du type	ArrondissementWideBuildingState
Nom du type	Territoire des arrondissements – Etat du bâtiment
Type générique	BuildingStateGenericType
Définition du type	Type composé d'objets correspondant aux territoires respectifs des arrondissements.

4.1.6 Territoire des communes – Etat du bâtiment

Identifiant du type	MunicipalityWideBuildingState
Nom du type	Territoire des communes – Etat du bâtiment
Type générique	BuildingStateGenericType
Définition du type	Type composé d'objets correspondant aux territoires respectifs des communes.

4.1.7 Territoire des arrondissements – Etat du bâtiment

Identifiant du type	DivisionWideBuildingState
Nom du type	Territoire des arrondissements – Etat du bâtiment
Type générique	BuildingStateGenericType
Définition du type	Type composé d'objets correspondant aux territoires respectifs des divisions cadastrales (les divisions cadastrales correspondent, approximativement aux communes qui existaient avant la fusion reconnue par la loi du 30 décembre 1975).

4.1.8 Territoire des secteurs statistiques – Etat du bâtiment

Identifiant du type	StatisticalUnitWideBuildingState
Nom du type	Territoire des secteurs statistiques – Etat du bâtiment
Type générique	BuildingStateGenericType
Définition du type	Type composé d'objets correspondant aux territoires respectifs des secteurs statistiques belges, dont les géométries sont maintenues par le SPF Economie. Il ne s'agit pas d'une unité légale, mais d'une unité de travail du SPF Economie.

4.1.8.1 Objet fictif

Identifiant de l'attribut	Fictious
Nom de l'attribut	Objet fictif
Définition de l'attribut	Attribut booléen, indiquant si l'objet considéré est réel (0) ou fictif (1). Il ne vaut 1 que pour le secteur statistique fictif regroupant les parcelles qui n'ont pas correctement été reliées à un secteur statistique réel.

5. SYSTÈMES DE RÉFÉRENCE

5.1 SYSTÈME DE RÉFÉRENCE SPATIAL

Conformément à ce qui est décrit au point 3.7 relatif au type de couverture spatiale, le jeu de données décrit par les présentes spécifications ne contient aucune géométrie. Dès lors, la présente section est sans objet.

5.2 SYSTÈME DE RÉFÉRENCE TEMPOREL

Les dates sont exprimées dans le calendrier grégorien.

6. QUALITÉ DES DONNÉES

6.1 CONTRÔLE DE QUALITÉ

Il n'existe aucun test visant à s'assurer de la qualité du jeu de données décrit. Des vérifications ciblées sont opérées sur le terrain pour s'assurer de la conformité des informations déclarées. Des vérifications continues visent à s'assurer de la cohérence globale des données.

6.2 GÉNÉALOGIE

Caractéristiques des parcelles cadastrales - Etat du bâtiment est constitué à partir du contenu de la base de données cadastrales de référence. Dans celle-ci, sont consignés, pour chaque parcelle, diverses caractéristiques utilisées pour déterminer son revenu cadastral. Ces variables sont déterminées, après enquête, par les agents du SPF Finances au moment de la création la parcelle, après une modification physique de celle-ci ou après un éventuel contrôle opéré par le SPF Finances, notamment suite à un changement de droit réel. Le jeu de données actuel agrège, pour chaque type d'exonération, le nombre de parcelles, leurs revenus cadastraux total et médian et les surfaces des parcelles aux différentes échelles prédécrites.

7. DISTRIBUTION DU JEU DE DONNÉES

7.1 FORMAT DE DISTRIBUTION

Le jeu de données est disponible au format CSV.

7.2 VERSION DU FORMAT

La version 1.0 du format précité est d'application.

7.3 SPÉCIFICATION DU FORMAT

Les spécifications du format sont maintenues par l'IANA et disponibles à la présente URL :
https://www.iana.org/assignments/media-types/text/csv.

7.4 LANGUES DU JEU DE DONNÉES

Le jeu de données est multilingue et contient des champs textuels en Néerlandais, en Français et en Allemand.

7.5 CODAGE DES CARACTÈRES

Les caractères sont encodés en UTF-8.

8. MÉTADONNÉES

Les métadonnées sont pleinement consultables à l'adresse suivante :
https://www.geo.be/catalog/details/857b351e-51ca-11eb-a86d-3448ed25ad7c.

9. MISE À JOUR DES DONNÉES

Le jeu de données est mis à jour annuellement en se basant sur les données patrimoniales du 1er janvier de l'année en cours.

10. TABLE DES MATIÈRES

1 APERÇU GÉNÉRAL 2
1.1 INFORMATIONS CONCERNANT LA RÉDACTION DES SPÉCIFICATIONS DU PRODUIT 2
1.2 TERMINOLOGIE ET DÉFINITIONS 2
1.3 ABRÉVIATIONS UTILISÉES 3
1.4 DESCRIPTION INFORMELLE DU PRODUIT 3

2 PÉRIMÈTRE DES SPÉCIFICATIONS 3

3 IDENTIFICATION DU PRODUIT 4
3.1 TITRE 4
3.2 VERSION 4
3.3 DESCRIPTION 4
3.4 THÈME(S) 4
3.5 COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE 4
3.6 COUVERTURE TEMPORELLE 4
3.7 TYPE DE REPRÉSENTATION SPATIALE 4

4 CONTENU ET STRUCTURE DES DONNÉES 4
4.1 CATALOGUE D'OBJETS 4

5 SYSTÈMES DE RÉFÉRENCE 35
5.1 SYSTÈME DE RÉFÉRENCE SPATIAL 35
5.2 SYSTÈME DE RÉFÉRENCE TEMPOREL 35

6 QUALITÉ DES DONNÉES 35
6.1 CONTRÔLE DE QUALITÉ 35
6.2 GÉNÉALOGIE 35

7 DISTRIBUTION DU JEU DE DONNÉES 35
7.1 FORMAT DE DISTRIBUTION 35
7.2 VERSION DU FORMAT 35
7.3 SPÉCIFICATION DU FORMAT 35
7.4 LANGUES DU JEU DE DONNÉES 35
7.5 CODAGE DES CARACTÈRES 35

8 MÉTADONNÉES 35

9 MISE À JOUR DES DONNÉES 35

10 TABLE DES MATIÈRES 36